

Rapport annuel 2011-2012



Table des matières

Table des matières	2
Rapport du Président	4
Rapport de la secrétaire	7
Affaires publiques et communications	
Comité du journal Proforma Comité du site Internet	
Comité des affaires publiques	
Comité des affaires professionnelles	12
Comité de la Formation continue	12
Calendrier des conférences	13
Conférence : « Droit de l'environnement »	15
Conférence : « Le Règlement général d'une succession »	17
Conférence : « La justice participative »	19
Conférence : « L'interprétation des contrats »	21
Comité du service de parrainage	23
Comité du Service de consultation à la Cour du Québec, Division des petites créance	s 24
Service de consultation	24
Clinique juridique téléphonique de l'AJBM	26
Partenariat avec Pro Bono Students Canada	27
Comité des affaires sociales	28
Comité du concours oratoire	28
Comité du Cocktail de Noël	30
Comité du tournoi de Hockey Bottines	32
Comité du tournoi de soccer	33
Comité du tournoi de balle molle	35
Comité du Noël des enfants	36

Soirée des collaborateurs	37
Affaires extérieures	38
Comité des Affaires extérieures	38
Services aux membres	
Services aux memores	40
Comité des Services aux membres	40
Conseil d'administration 2011-2012	42

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Chers (ères) membres,

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan de l'année 2011-2012 du Jeune Barreau de Québec. Afin de bien représenter ses quelque 1200 membres de la région de Québec, de Montmagny et de la Beauce, votre conseil s'est fixé, dès le début de l'année, divers objectifs et priorités pour bien répondre à vos besoins et vos préoccupations.

C'est d'ailleurs dans un esprit de continuité avec notre mission revue l'année précédente et avec les différents objectifs alors adoptés que nous avons poursuivi nos réalisations, notamment quant à la mise en place d'un plan de partenariats et de commandites et quant au rôle de porte-parole que joue le Jeune Barreau de Québec à l'échelle nationale et internationale. Par exemple, grâce au plan de commandites, nous avons pu compter, notamment, sur le soutien financier de partenaires privilégiés, dont Desjardins et SOQUIJ, sans oublier le Barreau de Québec. Leur contribution a permis la réalisation des objectifs poursuivis tout au long de cette année ainsi que l'optimisation des services offerts aux membres.

De plus, suivant les orientations et les objectifs que nous nous étions fixés au début de l'année 2011-2012, les membres du conseil et ceux des différents comités ont investi bénévolement beaucoup de temps et d'énergie dans la réalisation de projets des plus innovateurs. Ces derniers visaient à permettre une meilleure représentativité des membres et, par conséquent, une plus grande participation de ceux-ci aux différentes activités et aux travaux des comités du Jeune Barreau ainsi qu'à une actualisation et une amélioration des services offerts par notre organisation. De plus, ces projets avaient pour but d'accroître le rôle et la visibilité du Jeune Barreau de Québec localement, mais aussi à l'étranger.

Dès le début de l'année, les membres du conseil et des différents comités se sont prêtés à une importante introspection relativement à nos objectifs. Nous sommes convaincus que tous les membres ont un rôle important à jouer au sein du Jeune Barreau de Québec, et ce, quel que soit leur domaine de pratique. Nous souhaitons que chacun d'eux contribue au rayonnement de notre profession. D'ailleurs, les efforts que nous avons déployés ont porté fruit puisque nous avons assisté cette année à une hausse du taux d'implication des membres au sein de notre organisation. Il est donc important de poursuivre les efforts en ce

sens. Les travaux réalisés, entre autres, par le Comité sur la formation, par le Comité sur les affaires publiques, par le Comité sur le journal Proforma, et plus récemment, la mise en place du Comité sur les services aux membres et du Comité sur les nouvelles technologies (anciennement connu sous le nom d'Éco-comité), en sont de bons exemples. Grâce à ceux-ci, le Jeune Barreau a pu et pourra continuer à offrir à ses membres des services répondant à leurs besoins et à leurs attentes.

Les membres du conseil et des différents comités ont su apporter encore une fois cette année leurs idées novatrices au sein de l'ensemble de la communauté juridique de Québec et du Québec. Par exemple, le Jeune Barreau de Québec est particulièrement fier de sa participation à la Commission parlementaire du 20 janvier 2012 visant à faire entendre les acteurs du milieu juridique concernant l'*Avant-projet de Loi sur la réforme du Code de procédure civile*. Nous avons profité de cette occasion pour rappeler, notamment, l'importance des moyens technologiques et la place que celles-ci devraient avoir au sein du milieu juridique, tant dans les palais de justice que dans la pratique quotidienne du droit, ainsi que de l'incidence de certaines dispositions de cet avant-projet de loi sur la pratique de nos membres. J'encourage les membres à poursuivre les initiatives entamées et à y apporter sans cesse de nouvelles idées créatives.

Depuis plusieurs années, le nombre d'avocates n'a cessé de croître au sein de notre communauté juridique. Les avocates sont de plus en plus nombreuses à partager des responsabilités avec leurs collègues masculins. Le conseil d'administration du JBQ 2011-2012 était d'ailleurs composé d'une présidence et d'une vice-présidence féminine. La moitié des membres du conseil cette année étaient des avocates et la majorité des responsables des différents comités du JBQ étaient également des avocates. Leurs actions ont permis la concrétisation de projets innovateurs et stimulants pour l'ensemble de la communauté juridique.

Par ailleurs, c'est le 8 février dernier qu'avait lieu au Grand Théâtre de Québec le dévoilement des 32 noms retenus par les membres du jury dans les onze catégories du concours Femmes de mérite de la YMCA ainsi que les noms des trois finalistes du Prix Gouvernance Pluri'elles, dont celui du Jeune Barreau de Québec. J'ai été appelée à recevoir ce bel honneur au nom de l'équipe du Jeune Barreau, de celui des pionnières et des nombreuses bénévoles qui se sont impliquées et qui continuent de le faire au sein de notre organisation et de la communauté juridique en général.

Enfin, depuis plusieurs années, grâce aux nombreux efforts et réalisations de ses membres,

le Jeune Barreau de Québec a su se tailler une place importante sur le plan national et

international grâce aux liens qui ont été créés au cours des années, notamment avec nos

homologues des Barreaux de Versailles, de Paris, de Bruxelles et, plus récemment, des États-

Unis.

En effet, le Jeune Barreau de Québec a su développer plus intensivement au cours des deux

dernières années des liens avec nos homologues américains, dont ceux de la Floride et de

l'American Bar Association Young Lawyers Division qui compte dans ses rangs plus de

150 000 membres. Je suis particulièrement heureuse de ces nouvelles avancées. En outre, le

JBQ participera au Congrès de l'American Bar Association Young Lawyers Division en mai

2012 dans le cadre duquel se tiendra une compétition oratoire d'envergure internationale.

En somme, je suis très fière des réalisations accomplies cette année par les membres du

Jeune Barreau de Québec. Je tiens à les remercier et les féliciter sincèrement. Je termine le

mandat qui m'a été confié avec le sentiment du devoir accompli. Je suis persuadée que la

prochaine présidente, Joanie Proteau ainsi que l'équipe du Jeune Barreau de Québec 2012-

2013 poursuivront les travaux entamés cette année et sauront apporter leur savoir-faire,

leur dynamisme et leur originalité propres afin de répondre aux besoins et aux réalités des

membres et ainsi, contribuer au rayonnement de notre belle organisation. Longue vie au

Jeune Barreau de Québec!

Marie-Ève Paré

Présidente

RAPPORT ANNUEL JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE

Présences aux séances du CA du JBQ 2011-2012	27 -28- 05-2011	20-06- 2011	22-08- 2011	20-09- 2011	24-10- 2011	14-11- 2011	12-12- 2011	1-02- 2012	20-02- 2012	21-03- 2012	19-04- 2012
	03-2011	2011	2011	2011	2011	2011	2011	2012	2012	2012	2012
Marie-Ève Paré	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Joanie Proteau	*	*	*				*	*	*	*	*
Christina Bouchard	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Simon St-Gelais	*		*	*	*	*	*		*	*	
Elise Bartlett		*	*	*	*	*	*	*		*	*
Jad-Patrick Barsoum	*	*		*	*	*	*	*	*	*	*
Me Mathieu Dion	*	*		*	*	*	*	*	*	*	*
Me Patricia Blair	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Audrey Gagnon	*	*		*	*	*	*	*	*	*	*
Me Louis-Philippe P. Langevin	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Mathieu Leblanc-Gagnon	*	*		*	*	*	*	*	*	*	*
Me Maxime Roy-Martel	*		*		*	*	*	*	*	*	*
Me Geneviève Verreault- Tremblay	*		*	*	Me Verreault-Tremblay est remplacée par Me Boucher-Lachance						
Me Sandra Boucher-Lachance		r-Lachance o O septembre		par le	*	*	*	*	*	*	*
Mme Marie-Christine Savard, chargée de projet	*	*		*	* Mme Savard est remplacée par Mme Ouellet						
Mme Geneviève Ouellet. Chargée de projet	Mme Ouell	let a été engo	agée afin de	remplacer M	me Savard			*		*	*

Elise Bartlett Secrétaire

AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Comité du journal Proforma

Le Proforma a été publié 5 fois (juin, septembre, novembre, janvier et mars). De façon générale, les délais ont tous été respectés, à l'exception de l'édition de janvier 2012 qui a été retenue à l'étape de la distribution afin de coordonner sa sortie avec le passage du Jeune Barreau de Québec et du Barreau du Québec en Commission parlementaire au sujet du Projet de loi sur la Réforme du Code de procédure civile du Québec.

Le tirage est demeuré le même, à 3 900 exemplaires par édition.

Des modifications ont été apportées au contenu du Proforma afin d'y intégrer une chronique financière de Desjardins, partenaire privilégié (Édition de mars). Une Chronique Juridique SOQUIJ, partenaire privilégié, a été instituée. Cette chronique invite, à chaque édition, un avocat à écrire sur un développement dans son domaine de droit ou de faire découvrir une spécialité du droit méconnue à ses collègues. (Éditions de novembre, janvier et mars)

L'équipe du Proforma 2011-2012 :

- Me Élise Bartlett
- Me Nicholas Jobidon
- Me Joanie Proteau
- Me Philipa Jabouin
- Geneviève Verreault-Tremblay
- Maude Bégin-Robitaille

Les annonceurs 2011-2012:

- Gauvin Harbour
- Au marquis de Brummell
- Barreau de Québec
- Gagnon Sénéchal Coulombe
- Le parchemin du Roy (juin)
- Desiardins
- Éditions Yvon Blais (juin, septembre)
- PAMBA
- SOQUII
- Surmesur (novembre, janvier, mars)

Les annonceurs occasionnels :

• Bouchard, Tremblay, Pagé s.e.n.c. Avocats

• Me François Leduc

• Guy Bertrand Avocats

• Fondation du Barreau du Québec

• Tremblay Lafleur Petitclerc

Les frais de publicité du Proforma ont été modifiés. En effet, le Jeune Barreau de Québec s'est doté

d'un plan de commandites qui comprend différents forfaits publicitaires et de visibilité. Il est

également possible d'opter pour de la publicité à la carte.

La page couverture comporte maintenant les logos de nos partenaires privilégiés Desjardins et

SOQUIJ. La publicité de Gauvin Harbour a été replacée à l'intérieur du Proforma.

La possibilité demeure offerte à nos commanditaires de placer gratuitement leur annonce sur notre

site Internet s'ils renouvellent leur contrat de publicité annuel avec le Proforma.

La collaboration avec la graphiste Nadine Perron a été appréciée et nous prévoyons faire affaire

avec elle pour l'année à venir. Il en est de même pour l'imprimeur Gauvin Harbour.

Elise Bartlett

Secrétaire et responsable du comité

Comité du site Internet

Le site internet du JBQ fête son quatrième anniversaire. Pour l'année 2011-2012, Mmes Marie-

Christine Savard et Geneviève Ouellet ainsi que Me Elise Bartlett étaient principalement chargées

d'assurer la mise à jour du site.

Le site internet compte maintenant les publicités de Desjardins, SOQUIJ et du Barreau de Québec.

Le site demeure inchangé cette année. Une mise à jour est faite régulièrement et la diffusion de

l'information aux membres par le biais du site internet a augmenté. Grâce à l'assiduité du conseil et

de la chargée de projet à transmettre des informations et nouvelles d'intérêt pour le Jeune Barreau

de Québec les membres bénéficient d'un site bien actif.

Pour une deuxième année, le Jeune Barreau de Québec envoie le premier jour de chaque mois

L'infolettre-JBQ à ses membres. Ce courriel fait la publicité des activités à venir au sein de JBQ, des

offres de formation, etc. Depuis août 2011, L'infolettre-JBQ est monté à partir du site internet

MailChimp.com qui fourni une multitude de gabarits afin de donner une apparence plus

professionnelle au courriel. Ce site internet est totalement gratuit et nous il a été référé par la

graphiste du JBQ Mme Nadine Perron.

Finalement, la page Facebook du Jeune Barreau de Québec demeure active. Cependant, suite à une

modification faite par Facebook, les anciens membres devront être recontactés afin de redevenir

membres actifs.

Elise Bartlett

Secrétaire et responsable du comité

Comité des affaires publiques

D'emblée, nous devons mentionner que le CAP possède un mandat très large. Ce dernier peut se

saisir de toute question portée à son intention et décider s'il désire en faire une étude approfondie.

Lorsque le CAP désire prendre position, un système délibératif s'opère et une fois le sujet discuté et

analysé, la décision prise est soumise au conseil d'administration du Jeune Barreau du Québec pour

approbation et signature.

Cette année, le CAP a eu un mandat très grand : celui d'analyser en profondeur l'avant-projet de loi

sur le Code de procédure civile et de se positionner face aux instances gouvernementales dans le

cadre de cet avant-projet. En effet, le Jeune Barreau de Québec a déposé un mémoire à la

Commission parlementaire sur l'avant-projet de loi du Code de procédure civile. Ce mémoire a été

rédigé par plusieurs membres du Jeune Barreau de Québec et par un comité de plus de 12 membres

s'étant réuni à l'automne 2011.

Notre voix a été entendue. Le mémoire a été déposé et a été défendu lors du passage du Jeune

Barreau de Québec en commission parlementaire le 20 janvier 2012. Encore aujourd'hui, l'effet de

ce mémoire se fait ressentir et nul ne doute que le CAP a laissé sa trace avec son mémoire.

D'ailleurs, le Jeune Barreau du Québec possède un poste délibératif sur le Comité ad hoc sur la

réforme du Code civil du Québec du Barreau de Québec et ce Comité réfère souvent aux travaux du

Jeune Barreau du Québec.

Finalement, le CAP a vécu une année très mouvementée puisqu'il s'est positionné sur divers sujets

et a aussi débattu de plusieurs thèmes, dont les débats demeurent à huis clos puisque le CAP a

préféré ne pas prendre position. Cet instrument mis sur pied par le Jeune Barreau de Québec

permet à l'initiative de tout membre de son groupe de débattre d'idées pour le futur de la

profession.

Jad-Patrick Barsoum

Secrétaire-adjoint

Président du CAP

RAPPORT ANNUEL JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

COMITÉ DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Comité de la Formation continue

Chers membres du Conseil d'Administration,

Cette année se termine alors même que mon mandat prend fin, et ce, après 10 ans d'implication au

sein du comité de la formation.

Cette année a été marquée par le défi d'organiser des conférences permettant d'offrir une visibilité à

nos commanditaires SOQUIJ et Desjardins. Alors même que l'offre de formation prend de l'ampleur,

que les cabinets s'organisent afin de former leurs membres à l'interne et que nous entamons une

nouvelle période de référence de deux ans, cette année nous a apporté le défi majeur d'attirer de

nombreux participants à nos activités.

Néanmoins, nous sommes très fiers des activités qui ont eu lieu cette année et du succès remporté

par chacune d'elle dans des scénarios variés : matinée-conférence en compagnie de professionnels

du domaine de l'environnement, conférences midi express et table-ronde sur le thème de la justice

participative.

Je passe maintenant le flambeau de la présidence et souhaite remercier les membres du comité avec

qui j'ai toujours eu beaucoup de plaisir à travailler : Me Christina Bouchard, Me Andréanne Gobeil,

Me Mathieu Fournier, Me Pierre Grégoire, Me Jérome Landry, Me Jérome Jolicoeur et Me Mathieu

Dion.

Merci également à Geneviève Ouellet, Me Élise Bartlett et Caroline Potvin pour votre aide dans la

publicité et la gestion des activités.

Bonne chance dans les projets futurs du comité!

Soyez créatifs et osez offrir des concepts novateurs et dynamiques!

Nathalie Dubé

Présidente du Comité de la formation continue

Calendrier des conférences

SUJET	CONFÉRENCIER	DATE ET LIEU	DURÉE	COMMANDITAIRE
Conférence sur le droit de l'environnement			3h30	
 Le régime de réglementation de la contamination des terrains et ses impacts sur les transactions immobilières et commerciales Contamination environnementale et transactions immobilières, les ennemis et autres fables Les milieux humides et le processus de demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEP 	Me Jean Piette Me Jacques Deslauriers M. Bruno-Pierre Harvey, biologiste M. Hugues Lapierre, ingénieur forestier	16 septembre 2011 de 8h30 à 12h Université Laval, salle 3-A		
Le règlement général d'une succession	Me Véronique Ouellet, notaire	23 novembre 2011 Palais de justice de Québec, Salle des mariages (12h15 à 13h45)	1h30	
Justice participative	Me Michelle Thériault Me Dominique Boucheix	13 janvier 2012 Hôtel Alt 12h-15h incluant le dîner	3h	SOQUIJ
L'interprétation des contrats	Me Michel C. Chabot	24 février Salle des mariages du Palais de justice 12h14 à 13h45	1h30	DESJARDINS
Droit familial – La dérogation au barème dans le cadre de la fixation de la pension alimentaire pour enfants.	Me Stéphane Lavoie	8 mai Palais de justice de Québec, Salle des mariages	1h30	
Conférence (projet)	Me Mathieu Leblanc- Gagnon	à venir		

L'Autorités des marchés	Me Stéphane Harvey	12 juin	1h30	DESJARDINS
financiers et les tribunaux		Palais de justice de Québec,		
judiciaires eu égard aux		Salle des mariages		
modifications à la Loi sur la				
distribution de produits et				
services financiers				
	Me Christian Brunelle	à venir		

Conférence : « Droit de l'environnement »

DATE: 16 septembre 2011

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIERS : Me Jean Piette et

Me Jacques Deslauriers

« Le régime de réglementation de la contamination des terrains et ses impacts sur les transactions immobilières et

commerciales »

M. Bruno-Pierre Harvey, biologiste

« Contamination environnementale et transactions

immobilières, les ennemis et autres fables. »

M. Hugues Lapierre, ingénieur forestier

« Les milieux humides et le processus de demande de certificat

d'autorisation auprès du MDDEP »

DOCUMENTATION : Oui

LIEU et DATE : Salle 3 A – Pavillon de-Konninck

Université Laval

16 septembre 2011 de 8h30 à 12h

COÛT : 40 \$ pour les membres

60 \$ pour les non-membres

PARTICIPATION : 54 inscriptions, 50 participants

REPAS : Collation

COMMENTAIRES : Conférence très appréciée. Nous aurions pu accorder plus de

temps aux conférenciers biologiste et ingénieur forestier.

Très pertinent et différent comme dynamique.

BILAN APPROXIMATIF: Revenus:

26 inscriptions à 40 \$: 1 040,00 \$ 24 inscriptions à 60 \$: 1 440,00 \$

Total: 2 480,00 \$

Dépenses :

 $\begin{array}{lll} \text{Cadeau des conférenciers:} & 200,00 \$ \\ \text{Collation:} & \underline{370.00} \$ \\ \end{array}$

Grand total: **570.00** \$

Profit: 1910.00 \$

Conférence : « Le Règlement général d'une succession »

DATE: 23 novembre 2011

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIÈRE : Me Véronique Ouellet, notaire

DOCUMENTATION : Présentation power point

LIEU et DATE : Salle des Mariages

Palais de justice de Québec Le 23 novembre 2011

COÛT : 20 \$ pour les membres

30 \$ pour les non-membres

PARTICIPATION : 36 participants

REPAS : N/A

COMMENTAIRES : Conférencière très dynamique et intéressante. D'ailleurs, la

conférencière a été demandée par des organismes pour

donner une conférence interne.

BILAN APPROXIMATIF: Revenus:

23 inscriptions à 20 \$: 460,00 \$
13 inscriptions à 30 \$: 390,00 \$

Total: **850,00**\$

Dépenses :

Cadeau de la conférencière : 50,00 \$

Grand total: 900,00 \$

Profit: 800,00 \$

Conférence: « La justice participative »

DATE: 30 janvier 2012

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIÈRES : Me Michelle Thériault et Me Dominique Bourcheix

DOCUMENTATION : Pochette d'information

LIEU et DATE : Hôtel Alt

Le 13 janvier 2012 de 12h30 à 15h30

COÛT : 45 \$ pour les membres du Jeune Barreau de Québec

55 \$ pour les autres participants

PARTICIPATION : 15 participants

REPAS : oui

COMMENTAIRES : Le nombre d'inscriptions nous a beaucoup déçus et nous

avons eu une excellente collaboration avec l'hôtel qui a accepté de réduire le nombre de couverts de 35 à 15 à 1 semaine de l'événement. Nous avons aussi, à la dernière

minute, modifié la formule de l'activité et prévu une table ovale et un menu du jour (plutôt qu'un buffet). L'activité a été

très appréciée par les participants. La formule permettait

l'échange et tous semblaient à l'aise. Les conférencières

donnaient cette formation pour la 3e fois et elles ont

mentionné que c'était la plus agréable.

BILAN APPROXIMATIF: Revenus:

5 inscriptions non-membres	275 \$
10 inscriptions membres	450 \$

Total: **725**\$

Dépenses :

Hôtel Alt : 824,89 \$ (Incluant salle 250 \$, lutrin et micro 50 \$, repas

479,96 \$ + taxes)

Cadeau des conférenciers : 100 \$
Remboursement Me Thériault : 225,87 \$
Remboursement Me Bourcheix : 141,89 \$

Total: 1292,65\$

Déficit: 567,65 \$

Conférence : « L'interprétation des contrats »

DATE: 24 février 2012

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIER : Me Michel C. Chabot, avocat

DOCUMENTATION : Document papier remis aux participants

LIEU et DATE : Salle des Mariages

Palais de justice de Québec

Le 24 février 2012

COÛT : 20 \$ pour les membres

30 \$ pour les non-membres

PARTICIPATION : 44 participants

REPAS : N/A

COMMENTAIRES : Conférence sur un sujet très intéressant avec une formule

interactive très appréciée.

Beaucoup de participants provenaient de la fonction

publique.

BILAN APPROXIMATIF: Revenus:

24 inscriptions à 20 \$: 480,00 \$ 20 inscriptions à 30 \$: 600,00 \$

Total: 1080,00 \$

Dépenses :

Cadeau du conférencier : 50,00 \$ Frais d'impression : 29,03 \$

Total: 79,03\$

Profit: 1000,97 \$

Comité du service de parrainage

Le Jeune Barreau de Québec a mis sur pied le service de parrainage en 1996, et ce, afin d'offrir aux

avocats et aux avocates de moins de dix (10) années d'expérience des services-conseils de confrères

et de consœurs plus expérimentés du Barreau de Québec.

Le Jeune Barreau de Québec a instauré un service de parrainage afin de tout mettre en œuvre pour

faciliter la pratique de la profession du droit de ses membres et ainsi participer à la tâche de la

protection du public et d'un meilleur service à la clientèle.

Cette année, le comité a reçu une demande des membres du Jeune Barreau de Québec à cet égard.

Par conséquent, il serait important pour le JBQ de se pencher sur l'opportunité d'offrir de tels

services aux membres du Jeune Barreau pour l'avenir et de regrouper ce service à même le Comité

sur les services aux membres.

Marie-Ève Paré
Présidente

Comité du Service de consultation à la Cour du Québec,

Division des petites créances

Service de consultation

Cette année encore, plus de 183 consultations auront été données par des membres du Jeune

Barreau de Québec. C'est donc plus de 200 justiciables qui ont été guidés, aidés, conseillés et

rassurés par nos avocats bénévoles.

Essentiellement, nos bénévoles prêtent assistance aux justiciables qui devront se présenter devant

un juge chargé d'entendre leur dossier, à la Cour du Québec, division des petites créances. Les

avocats bénévoles ne donnent cependant aucun avis juridique. Ils expliquent le déroulement d'une

audience et guident les justiciables dans la façon de présenter leur preuve.

Le travail de Madame Marie-Christine Savard, puis de Madame Geneviève Ouellet, m'aura permis de

mener à terme cette troisième année d'existence du Service. Je vous remercie de votre fidèle soutien.

Me Louis-Philippe Pelletier-Langevin a également veillé au bon déroulement du Service, et en

assurera la direction pour la prochaine année.

Encore cette année, le Service a recruté plusieurs bénévoles. La recherche de bénévoles demeure

cependant un objectif constant. En effet, le Service gagne en popularité - tant au sein de la

population que parmi les intervenants du milieu juridique - et le besoin de nouveaux bénévoles se

fait toujours ressentir. À plusieurs reprises, via les divers canaux de communication du JBQ, nous

avons tenté de recruter de nouveaux bénévoles.

Récemment, nous avons apporté certains changements au Service. En effet, il est désormais possible

d'effectuer trois (3) rencontres au lieu de quatre (4), lors d'une même séance d'implication. Il est

également possible d'effectuer les rencontres de 16h à 18h. Nous avons apporté ces changements de

manière à répondre aux demandes de nos bénévoles. Également, un remboursement maximal de 7\$

est prévu pour le stationnement.

Je tiens à remercier chacun des bénévoles du *Service*, lesquels n'hésitent pas à donner de leur temps. Je les remercie de leur précieuse collaboration.

Joanie Proteau

Première vice-présidente Responsable du *Service de consultations à la Cour du Québec, division des petites créances* Clinique juridique téléphonique de l'AJBM

Pour une troisième année consécutive, le JBQ a accepté de prêter main-forte à l'Association du Jeune

Barreau de Montréal (AJBM), laquelle organisait sa 25e Clinique juridique téléphonique annuelle.

Cette *Clinique* a eu lieu les 21 et 22 avril 2012. Toutefois, fort de son expérience en 2010 et en 2011,

le JBQ a choisi – pour une deuxième année - de ne participer qu'à une seule journée, soit le 22 avril

2012.

Cette Clinique consiste, pour les avocats, à répondre aux questions du public par téléphone. Les

justiciables étaient appelés à composer un numéro sans frais et ainsi pouvaient-ils recevoir des

conseils juridiques gratuits.

Un pôle téléphonique sera situé à Québec, à l'École du Barreau de Québec.

Malgré nos efforts pour trouver le plus grand nombre possible de bénévoles, uniquement sept

avocats ont participé à cette Clinique (Me Dominique-Anne Roy, Me Louis-Philippe Pelletier-

Langevin, Me Justin Tremblay, Me Renée-Maude Vachon-Therrien, Me Nadia Harvey, Me Steven

Goulet et Me Joanie Proteau). Peu d'appels ont été transférés au pôle téléphonique de Québec.

Commentaires :

Le JBQ s'était engagé à tenter de trouver des bénévoles afin d'aider l'AJBM à répondre à la demande

sans cesse grandissante. En effet, au fil des années, cet évènement a gagné en popularité et sa tenue

est largement publicisée par l'AJBM.

Il y aurait lieu de rediscuter de la participation du JBQ à cet évènement lors de la réunion de

planification annuelle du JBQ.

Joanie Proteau

Première vice-présidente

RAPPORT ANNUEL JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Partenariat avec Pro Bono Students Canada - Guides de vulgarisation juridique et participation d'étudiants aux consultations du Service de consultation à la Cour du Québec -

division des petites créances

Commentaires:

En début d'exercice, Mme Catherine Ferron, alors coordonnatrice du programme Pro Bono Students

Canada section Université Laval a contacté le Jeune Barreau de Québec pour vérifier s'il était

possible de conclure un partenariat entre PBSC-UL et le JBQ.

Après quelques rencontres, nous avons établi deux projets : (1) la réalisation de trois guides de

vulgarisation juridique sur trois domaines du droit fréquemment rencontrés lors des consultations

au Service et (2) la participation des étudiants de PBSC-UL à certaines consultations au Service, afin

de ceux-ci rédigent, pour le justiciable, un aide-mémoire.

Le projet des guides de vulgarisation a été chapeauté par Me Louis-Philippe Pelletier Langevin. Ils

sont prêts à être imprimés et distribués à la population, via, notamment, le centre de justice de

proximité de Québec. Trois (3) avocats se sont impliqués activement dans ce projet : Mes Nadia

Harvey, Daniel Boucher et Louis-Philippe Pelletier-Langevin.

Quant à la participation d'étudiants de PBSC-UL aux consultations du Service, il s'agit d'un projet qui

pourra être peaufiné lors du prochain exercice, afin de mettre davantage à profit l'aide pouvant être

apportée par PBSC-UL.

Joanie Proteau

Première vice-présidente

Membre du Comité :

Louis-Philippe Pelletier-Langevin, conseiller

Joanie Proteau, première-vice présidente

COMITÉ DES AFFAIRES SOCIALES

Comité du concours oratoire

Le 9 juin 2011 a eu lieu, pour la quatrième année, le Concours oratoire du JBQ. Celui-ci s'est tenu au

Palais de justice de Québec. Les membres du jury pour les concours étaient les suivants : l'honorable

France Thibault, j.c.a., l'honorable Denis Jacques, j.c.s., Me Guy Leblanc, bâtonnier du Barreau de

Québec, Me Alexandre Brousseau, gagnant du Prix de l'orateur du JBQ, édition 2010.

Me Louis-Thomas Deschênes, Me Guillaume Saindon, Me Maxime Roy-Martel, ont ébloui nos quatre

juges invités par leurs performances. Le conseil d'administration du JBQ salue l'effort et le travail de

ces trois participants.

Me Maxime Roy-Martel a remporté les honneurs, grâce à un brillant exposé sur le sujet suivant : Les

avocats sont-ils supérieurs ? Il s'est mérité une bourse au montant de 1000,00 \$. Me Roy-Martel a

ensuite représenté le Jeune Barreau de Québec aux concours internationaux de rhétorique

organisés à l'occasion de la Rentrée des tribunaux de Montréal. À Montréal, Me Roy-Martel était

accompagné de Me Stéphanie Noonan qui a effectué une prestation en anglais lors de la deuxième

édition de l'International Debate Championship et est arrivée en 3e position, devancée par deux

Américains. Le sujet choisi était « Does father know best ?» pour lequel elle a répondu par la

positive.

Plusieurs juges ont fait part à certains membres du JBQ leur appréciation de la prestation de nos

deux représentants.

La maîtrise de la langue, la facilité de communication, la richesse du vocabulaire, l'originalité et le

charisme sot des qualités importantes dans notre profession. C'est entre autres pour ces raisons que

le JBQ organise ce concours.

Commentaires:

La participation de cinq (5) avocats à ce concours, en 2010, et de trois (3) avocats, en 2011 prouve

sa pertinence.

RAPPORT ANNUEL JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Les prochains organisateurs du concours devront poursuivre dans cette voie afin que le concours devienne une tradition au sein du JBQ.

La maîtrise de la langue, la facilité de communication, la richesse du vocabulaire, l'originalité et le charisme sont des qualités importantes dans notre profession. C'est, entre autres, pour ces raisons que le Jeune Barreau de Québec organise ce concours oratoire. Le concours doit continuer de prendre de l'essor. À ce chapitre, le comité organisateur de l'édition 2012, présidé par Me Bégin, tente une nouvelle approche et une formule plus dynamique.

Joanie Proteau Première vice-présidente

pour le Comité organisateur

Comité organisateur :

Simon Bégin, président du comité Marie-Ève Paré, présidente du JBQ Joanie Proteau, première vice-présidente du Jeune Barreau de Québec Comité du Cocktail de Noël

L'événement s'est tenu le 8 décembre 2011 au branché restaurant Bistro B, situé sur l'avenue

Cartier.

Dans une atmosphère épurée, nous avons accueilli une centaine d'invités. Ceux-ci ont pu apprécier

une variété de bouchées préparées par le chef cuisinier du Bistro B, le réputé François Blais. De

même, le duo musical composé de Thierry Gomez et Maude Carrier a su divertir la foule avec un

répertoire original et varié.

Le coût du billet (60\$) incluait deux consommations alcoolisées.

L'événement a été soutenu par les commanditaires suivants (selon l'importance de leur

contribution respective):

• Desjardins : Partenaire privilégié de l'événement

• Fasken Martineau

• Norton Rose OR

• La Corporation des services du Barreau du Québec

• Beauvais Truchon

• Tremblay Bois Migneault

Michaud Lebel

• Gagnon Sénéchal Coulombe

De plus, des prix de présence ont été tirés, au hasard, parmi nos invités, au cours de la soirée, en

l'occurrence:

• Deux paires de laissez-passer offertes par Musée de la Civilisation de Québec

• Certificat cadeau de 150 \$ à l'Aviatic ou au Charbon offert par Paré Ouellet Bigaouette

Huissiers

• Certificat cadeau du Bistro B

Nous remercions évidemment tous nos commanditaires qui ont grandement participé au succès de

l'événement. Enfin, l'événement a connu un léger déficit de 339,23 \$, notamment en raison de frais

d'administration et des gratuités non prévus lors de l'évaluation budgétaire.

Nous demeurons convaincus que le Cocktail de Noël du JBQ s'avère un événement grandement apprécié par la communauté juridique de Québec. Dès lors, la tradition devrait se poursuivre l'an prochain.

Audrey Gagnon Conseillère Organisatrice de l'évènement

Patricia Blair Conseillère Organisatrice de l'évènement

Louis-Philippe Pelletier-Langevin Conseiller Organisateur de l'évènement

Comité du tournoi de Hockey Bottines

Date: 16 avril 2011

Nom de l'administrateur responsable: Mathieu Dion

La 23° édition du tournoi de Hockey Bottines du Jeune Barreau de Québec a connu, encore une fois un franc succès.

Comme à l'habitude, les inscriptions se sont remplies en très peu de temps. Les 10 équipes inscrites sont les suivantes :

- Morency Avocats
- Mc Carthy Tétreault
- Heenan Blaikie Aubut
- Joli-Coeur Lacasse
- Aide juridique (FAAJQ)
- Dussault Gervais Thivierge
- Gravel Bernier Vaillancourt
- Ogilvy Renault
- Langlois Kronström Desjardins
- BCF

L'équipe de BCF a remporté les grands honneurs au terme de la finale opposant Dussault Gervais Thivierge.

Le comité remercie les participants, les arbitres et les partisans qui ont permis de faire de cette 23e édition un succès.

Mathieu Dion Conseiller Comité du tournoi de soccer

Date de l'activité :

11 juin 2011

Nom de l'administrateur responsable:

Mathieu Dion

Cette année s'est déroulée la première édition du tournoi de soccer du Jeune Barreau de Québec. Le

tournoi a eu lieu sur les terrains de soccer du Peps. En fait, un seul terrain a été loué pour en former

deux. La formule préconisée a été du soccer à 7, ce qui veut dire que les équipes devaient présenter

7 joueurs incluant 2 filles. Les règlements habituels du soccer ont été adaptés, tout comme ceux du

tournoi de hockey bottines, pour assurer le caractère amical du tournoi. Toutefois, je propose

d'apporter une modification aux règlements, soit d'enlever les buts de filles comptant en double. La

première édition nous a démontré que le soccer était plus populaire que le hockey auprès des filles

et que plusieurs d'entre elles étaient bien meilleures que certains garçons! Le calibre de jeu était

très élevé. Pour limiter le nombre de buts, il est important de s'assurer de demander des buts de

soccer à 7 ou des buts de soccer intérieur.

Pour cette édition, huit équipes se sont inscrites soit :

• L'Autorité des Marchés Financiers

• Mc Carthy Tétreault

• Fasken Martineau

Cain Lamarre Casgrain Wells

• Revenu Québec

Tremblay Bois Mignault

• FC indépendant

• Gravel Bernier Vaillancourt

Après une finale chaudement disputée, c'est le FC indépendant qui a remporté les grands honneurs

contre Mc Carthy Tétreault.

Il est intéressant de remarquer que plusieurs équipes et participants inscrits au tournoi de soccer

en étaient à leur première participation à une activité du Jeune Barreau de Québec.

Nous avons eu plusieurs bons commentaires quant au déroulement de cette activité et je propose de renouveler la formule l'an prochain. La formule impliquant la musique, les consommations et la nourriture a été appréciée des participants.

Pour terminer, un merci tout spécial à Me Jonathan Decherf qui a donné un énorme coup de main pour l'organisation dans son ensemble. Merci également aux participants, arbitres et partisans qui ont permis de faire de cette première édition du tournoi de soccer un succès.

Mathieu DionConseiller

Comité du tournoi de balle molle

L'édition 2011 du Tournoi de balle molle du Jeune Barreau de Québec en partenariat avec la firme

de huissiers Paré Ouellet Bigaouette s'est tenue le samedi 17 septembre 2011. Une fois de plus cette

année, de jeunes avocats (et de moins jeunes), de la grande région de Québec ont répondu à l'appel

en grand nombre.

C'est l'équipe de la firme Norton Rose qui a remporté le trophée Paré Ouellet Bigaouette pour la 2e

année consécutive (victorieux également à l'édition 2009 - l'édition 2010 ayant été annulée en

raison des conditions météorologiques). Douze (12) équipes ont pris part à ce tournoi.

La journée s'est déroulée à merveille sous un beau soleil de septembre et la bonne humeur des

athlètes et de leur famille était au rendez-vous. Comme à l'habitude, un esprit de camaraderie et de

compétition amicale habitait tous et chacun.

Le JBQ remercie Paré Ouellet Bigaouette pour son support et pour sa présence lors de l'évènement.

Le comité organisateur exprime également tout sa gratitude aux bénévoles et participants, qui font

de cette activité un franc succès.

Pour une première fois, le tournoi a eu lieu sur les terrains appartenant à la Ville de Québec, situés

au Lac St-Charles. Nous avons alors pu y vendre nous-mêmes de la bière et autres rafraîchissements,

puisque nous disposions alors d'un permis de vente d'alcool. Ceci a permis de générer un profit

appréciable. Nous suggérons d'organiser le tournoi à l'image de l'édition 2011, l'an prochain.

Joanie Proteau

Première vice-présidente

Membre du comité organisateur

Comité organisateur :

Joanie Proteau, première vice-présidente du Jeune Barreau de Québec Mathieu Dion, conseiller

Maxime Roy-Martel, conseiller

RAPPORT ANNUEL JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Comité du Noël des enfants

L'activité a eu lieu le dimanche 4 décembre 2011 à l'Atrium du Palais de justice de Québec. Encore

une fois, cet événement a connu un grand succès. Un nombre important d'enfants défavorisés y ont

participé (56 enfants sur un total de 95).

Pour assurer la présence de la majorité des enfants défavorisés convoqués, nous suggérons de

privilégier les enfants sous la charge d'organismes disposant de bénévoles la journée de

l'événement. Nous avons remarqué que les enfants de ces organismes étaient presque tous présents.

Contrairement à ce qui se faisait depuis quelques années, nous avons limité le nombre d'enfants

plutôt que de tous les accepter et considérant l'expérience du dernier évènement, c'est réellement la

formule à privilégier afin d'éviter un dépassement des coûts et favoriser une meilleure gestion.

Par ailleurs, puisque nous invitons en majeure partie des enfants provenant de milieux moins

nantis, la contribution de certains magasins à grande surface pourrait être mise à profit. Nous

suggérons fortement l'achat des cadeaux à ces endroits plutôt qu'en commerce privé, puisque cela

est beaucoup moins coûteux.

Pour la prochaine édition, il serait intéressant de retenir les services d'une nouvelle entreprise pour

le spectacle d'animation. La formule avec barbe-à-papa et pop-corn est également à poursuivre si le

budget le permet, puisque cela est fort apprécié des enfants.

Finalement, la générosité des commanditaires est primordiale pour la réussite de cet événement. En

plus des membres de la communauté juridique, nous avons sollicité cette année certaines

entreprises, telles que Desjardins et Solotech. Nous suggérons de poursuivre une telle sollicitation.

Christina Bouchard

Deuxième Vice-présidente

RAPPORT ANNUEL JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Soirée des collaborateurs

C'est au restaurant thaïlandais Erawan de Sillery qu'a eu lieu, le 28 mars 2012, la «Soirée des

Collaborateurs du JBQ». Cet événement vise à remercier les membres du JBQ qui s'impliquent

bénévolement dans nos activités.

Cette année, la soirée a réuni 13 personnes, dont les membres du conseil d'administration, du

comité des affaires publiques, du service Pro Bono, du Proforma et du Noël des enfants.

Un repas quatre services et des vins assortis ont donc été gracieusement offerts à nos invités dans le

salon réservé à cette fin. Notre présidente a évidemment profité de l'occasion pour manifester sa

reconnaissance envers les bénévoles présents.

Deux prix de présence d'une valeur de 25\$ ont été tirés au hasard parmi les bénévoles non-

membres du conseil d'administration. Aussi, chaque collaborateur est reparti chez lui repu avec, en

guise de remerciement supplémentaire, une bouteille de vin et un sac de maïs soufflé aromatisé

Kernels.

Nous croyons que cette activité est généralement appréciée par les collaborateurs, mais que la

formule devrait être revisitée l'an prochain afin de permettre un plus haut taux de participation.

L'idée d'un dîner ou d'un 6 à 8 a été lancée et devrait, à notre avis, être sérieusement considérée.

Côté budget, nous avons réalisé une économie de 233,09 \$ par rapport au budget initialement prévu

pour remercier nos collaborateurs.

Les organisatrices :

Elise Bartlett

Secrétaire

Patricia Blair

Conseillère

RAPPORT ANNUEL JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

AFFAIRES EXTÉRIEURES

Comité des Affaires extérieures

Le Jeune Barreau de Québec, par l'entremise de son Comité des relations extérieures, est demeuré actif tout au long de l'année 2011-2012. Ce Comité a pour mission d'entretenir des relations diplomatiques, tant auprès de sa section, qu'auprès des autres sections de la province, sans oublier les relations canadiennes et internationales.

En effet, cette année a été une année charnière en ce qui a trait aux relations extérieures.

La Rentrée du Barreau de Québec fut un succès et a accueilli plus de 50 membres des jeunes barreaux étrangers. Entre le traditionnel cocktail du vendredi soir et la sortie en terrain montagneux, nos participants ont adoré leur expérience.

Le Jeune Barreau de Québec, quant à lui, a assisté aux rentrées judiciaires de Montréal, de Paris et de Versailles. La Rentrée du Jeune Barreau de Montréal a permis de consolider les liens existants entre l'AJBM et le JBQ.

Dans l'optique de conserver un jumelage entre les barreaux de Versailles et de Québec, dont ce fût le 22ième anniversaire, Me Marie-Ève Paré accompagnée de Me Jean-Hugho Lapointe ont participé, au nom du Jeune Barreau de Québec, aux activités et aux festivités de la Rentrée judiciaire de Versailles qui s'est tenue du 10 au 15 octobre 2011. Lors de cet événement, ils ont participé, notamment, à un colloque en droit comparé, à la cérémonie de la Rentrée, une joute oratoire captivante entre les trois conférenciers du Stage de Versailles, à un coquetel dînatoire ainsi qu'à diverses activités permettant de réaliser des échanges fructueux avec nos confrères européens et de maintenir les liens importants unissant nos deux organisations.

De plus, cette année encore, le Jeune Barreau de Québec a participé à la Rentrée du Barreau de Paris et de la Conférence. Grâce au soutien financier de l'OFQJ, Mes Jad-Patrick Barsoum et Patricia Blair se sont rendu à Paris du 26 novembre au 6 décembre 2011 afin de prendre part aux diverses cérémonies entourant cet événement, notamment le Bal du Bâtonnier, le souper conjoint du Barreau de Paris et du Barreau de Québec, ainsi que la réception organisée par le délégué général du Québec à Paris, Monsieur Michel Robitaille. Ce fût aussi l'occasion de rencontrer les représentants des jeunes barreaux internationaux, qui seront à leur tour invités à la prochaine Rentrée judiciaire

de Québec, ainsi que de concrétiser la participation du Jeune Barreau de Québec au Congrès de l'American Bar Association Young Lawyer Division 2012 à Nashville. Pour connaître le dénouement de cette participation, tâchez de lire les informations qui circuleront dans les *Proforma* de l'année 2012-2013 du JBQ.

Jad-Patrick Barsoum Secrétaire-adjoint président du Comité

SERVICES AUX MEMBRES

Comité des Services aux membres

Lors de la réunion annuelle du Lac à l'épaule du Jeune Barreau de Québec, en date des 27 et 28 mai 2011, divers mandats ont été confiés au Comité sur les Services aux membres. On parle des mandats suivants :

- 1. Modifier les règlements du JBQ afin de faire modifier les lieux d'élection et de s'assurer d'une pérennité lors du renouvellement du conseil.
- 2. Circonscrire la mission du JBQ notamment envers l'image de la profession. Il a été noté un désintéressement envers les associations de jeunes et envers l'implication dans son milieu social. Dans cette optique, la deuxième mission du comité sera de se pencher sur cet aspect afin de s'assurer de la pérennité de notre profession. La problématique de l'implication fait partie des dossiers prioritaires.
- 3. Le Comité devait également se pencher sur la pertinence du Service de parrainage.

J'ai pris la relève de ce Comité à mon arrivée au sein du JBQ, soit vers le mois d'octobre 2011. Une rencontre avait été prévue avec les membres pour la fin novembre, mais celle-ci n'a pas eu lieu finalement faute de disponibilité des membres.

J'ai décidé de prioriser la problématique de l'implication. Des discussions ont alors été entreprises avec Me Marie-Ève Paré pour cerner les points pertinents. Nous avons convenu de rédiger une lettre, qui serait par la suite soumise au reste du Comité et ensuite au Conseil pour approbation. Ladite lettre a donc été rédigée avec l'idée de trouver des ambassadeurs au sein des cabinets et différents bureaux d'avocats. L'objectif étant d'inciter les gens à s'impliquer d'une manière différente, c'est-à-dire en devenant une courroie essentielle au transfert d'information, que ce soit pour faire la promotion des évènements ou pour transmettre la position des avocats sur différents sujets d'importance. La lettre devra être soumise pour approbation.

Également, le JBQ était présent lors de la Journée Carrière qui s'est tenue le 26 janvier 2012 à l'Université Laval. Je crois qu'il est important pour le JBQ de participer à ce type d'activité. Cela nous permet de prendre contact avec la relève et d'expliquer le rôle du JBQ dans la vie des avocats. Cette journée a également permis de rencontrer le conseiller en gestion des études de 2° et 3 cycles de l'Université Laval, avec qui une discussion a été entamée afin d'éventuellement procéder à un affichage d'information via nos sites Internet respectifs. Je tiens à remercier Me Jad-Patrick Barsoum, Me Elise Bartlett de même que Mme Geneviève Ouellet pour leur participation à l'évènement.

Sandra Boucher-Lachance Conseillère

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012



(De gauche à droite) Rangée du haut : Me Mathieu Leblanc-Gagnon, Me Elise Bartlett, Me Louis-Philippe Pelletier-Langevin, Me Patricia Blair, Me Maxime Roy-Martel, Me Christina Bouchard, Me Jad-Patrick Barsoum, Me Sandra Boucher-Lachance, Me Mathieu Dion. Rangée du bas : Me Simon St-Gelais, Me Joanie Proteau, Me Marie-Ève Paré, Me Audrey Gagnon.